Encouragement des talents dans la formation professionnelle

Que faire si les personnes en formation sont sous-sollicitées ?

Par **Marlise Kammermann**

Si des personnes en formation très douées ou particulièrement talentueuses sont continuellement insuffisamment stimulées, la démotivation et le désintérêt peuvent susciter en elles de l'insatisfaction et des doutes quant à leurs propres capacités, entraînant ainsi une baisse de leurs performances. Il est donc important de les accompagner dans leur formation professionnelle initiale en fonction de leur potentiel. Pour les responsables de la formation professionnelle dans les trois lieux d'apprentissage, il existe de nombreuses façons de soutenir de manière ciblée les personnes en formation talentueuses. Une distinction peut être faite entre les mesures au niveau structurel et systémique, telles que décrites aux points 1 à 7 ci-dessous, et les mesures au niveau de l'enseignement, abordées aux points 8 et 9.

1. Réduire la durée de l'apprentissage

La loi sur la formation professionnelle prévoit que la période d'apprentissage peut être raccourcie pour les apprenti-e-s spécialement habiles ou ayant suivi une formation préalable. Les programmes de rattrapage, par exemple, offrent une formation professionnelle initiale raccourcie pour les personnes ayant une maturité gymnasiale. Vous établirez avec vos apprenti-e-s talentueux/euses s'ils et elles souhaitent recourir à cette possibilité.

2. Changement de niveau

Pour les professions offrant une formation initiale dans différents profils d'exigences, il est possible de passer à un profil ou à une formation plus exigeants. Ces transferts sont réglementés au cas par cas. Certains programmes de formation professionnelle proposent également des approfondissements et des spécialisations spécifiques. À vous de présenter ces possibilités à vos apprenti-e-s.

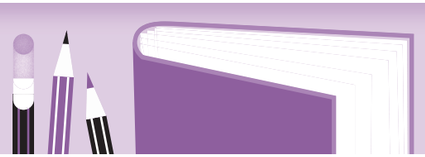

3. Obtenir une maturité professionnelle

Selon l'ordonnance sur la maturité professionnelle, les apprenti-e-s aux très bonnes performances peuvent suivre des cours de maturité professionnelle pendant leur formation (modèle MP 1). Si possible, en tant que formateurs/trices en entreprise, vous proposerez le modèle MP 1 aux apprenti-e-s doué-e-s. Si cela n'est pas réalisable, vous les encouragerez à préparer la maturité professionnelle en cours d'emploi ou en formation à plein temps, après l'obtention de leur certificat fédéral de capacité (modèle MP 2).

4. Offrir un large éventail de cours gratuits

L'ordonnance sur la formation professionnelle prévoit que les écoles professionnelles doivent proposer une offre diversifiée de cours gratuits et d'appui. Le contenu et les modalités d'organisation des cours sont réglementés par les cantons et sont donc très différents. Assurez-vous d'avoir une offre attrayante et variée dans votre canton et votre école.

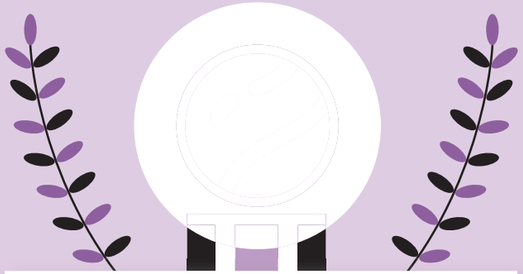

5. Entraîner les apprenti-e-s en vue des championnats professionnels

La participation à des championnats professionnels permet aux apprenti-e-s de développer leur confiance en soi et leur fierté professionnelle, et de voir leurs prestations reconnues publiquement. Les compétitions professionnelles sur le plan national et international offrent la possibilité de se mesurer avec la concurrence. Encouragez vos apprenti-e-s à participer aux qualifications pour les SwissSkills.

6. Encourager des projets spécifiques

Le concours national « La science appelle les jeunes » s'adresse aux jeunes dès 14 ans qui peuvent y participer jusqu'à la fin de leurs études secondaires ou professionnelles. Sont recherchés des projets novateurs, développés dans le cadre d'un travail final ou de projet. Soutenez vos apprenti-e-s dans leur participation ou impliquez-vous en tant qu'ambassadeur ou ambassadrice de « La science appelle les jeunes ».

En partenariat avec l'IFFP, la SVC Fondation pour l'entrepreneuriat, décerne le prix « Enterprize » à des projets qui se distinguent par une action entrepreneuriale exemplaire dans la formation professionnelle. Des projets novateurs d'apprenti-e-s professionnel-le-s peuvent également être retenus. Faites-en part à vos élèves !

Vous pouvez également attribuer aux apprenti-e-s des tâches ou des responsabilités particulières dans certains domaines d'un projet plus vaste dans l'entreprise, ou leur demander de développer des projets interdisciplinaires à l'école.

7. L'apprentissage bilingue et l'encouragement de la mobilité

L'enseignement bilingue est une forme d'enseignement en immersion, dans lequel le contenu des branches techniques et/ou de culture générale est élaboré et transmis dans une langue étrangère. Informez vos apprenti-e-s si leur école offre un enseignement bilingue dans leur profession. Les projets de mobilité renforcent les compétences en langues étrangères ainsi que les compétences sociales et personnelles, favorisent l'ouverture et sensibilisent à la diversité culturelle. Vous permettrez à vos apprenti-e-s de séjourner dans une autre région linguistique ou à l'étranger.

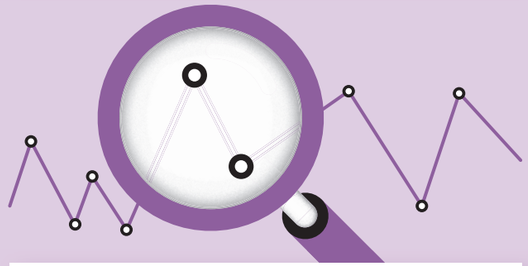

8. Différencier les modalités d'apprentissage

En différenciant les modalités d'apprentissage en fonction des performances dans les cours à l'école professionnelle ou interentreprises, vous pouvez tenir compte des différentes exigences de vos apprenti-e-s, et en particulier exiger plus des élèves talentueux/euses et les encourager. Par exemple, vous pourrez permettre l'approfondissement individuel en formulant des tâches ouvertes ou stimulantes sur le plan cognitif.

9. Utiliser les personnes en formation comme mentores ou tutrices

Motivez vos personne en formation talentueuses à mettre leurs connaissances spécifiques à la disposition de leurs camarades en tant que mentores ou tutrices dans l'entreprise, dans les écoles professionnelles ou dans les cours interentreprises. Elles bénéficieront d'une certaine attention sociale et se percevront elles-mêmes comme des individus performants.

Et surtout en guise de conclusion : donnez un peu de courage à vos apprenti-e-s !

▪ Marlise Kammermann, maître d'enseignement Formation et senior researcher du Service d'évaluation, IFFP

Bibliographie

Kammermann, M. (2013). *Begabtenförderung in der beruflichen Grundbildung in der Schweiz – eine Bestandsaufnahme.* In U. Kempter & R. Uhl (éd.). *Begabungs- und Begabtenförderung im dualen Ausbildungssystem.* Schriftenreihe der Pädagogischen Hochschule OÖ, tome 2, p. 81–86. Linz : Trauner.

- www.swiss-skills.ch
- www.sjf.ch/?lang=fr
- www.enterprize.ch/fr/
- www.movetia.ch/fr/